

EnVie de Roncq

Aimer Roncq et le faire savoir



20 décembre
Noël au temps
des chevaliers



6 janvier
Voeux à la population





Du veau d'or à l'Europe festive...

“ Ce millénaire est monétaire. Le peuple est impopulaire. A croire que le veau d'or a une promo à l'échelle planétaire ”. Cette phrase du rappeur MC Solaar sonne juste aujourd'hui et vient sévèrement frapper nos tympans. Oui, nous vivons dans un monde décalé ! Le consumérisme y règne en maître tout comme le culte de l'argent facile. Les écarts sociaux se creusent de manière vertigineuse et beaucoup tremblent pour l'avenir. Et pourtant le progrès poursuit sa course et l'espérance de vie augmente. Mais pour qui et surtout pourquoi ?

A tout mal, un bien, affirmaient nos anciens. De plus en plus nombreux sont ceux et celles d'entre nous qui ouvrent les yeux sur une situation trop longtemps subie avec complaisance, insouciance ou fatalisme, décidés à rétablir cette échelle des valeurs humaines qui s'est progressivement inversée. Le chantier est immense mais les ouvriers nombreux ! A Roncq, nous pouvons résolument conserver le sourire.

En 2009, les investissements se poursuivront et les services s'amélioreront tout en maintenant les impôts locaux au même niveau qu'en 2001. Les projets s'inscriront résolument dans le développement durable.

Et puis nous ferons la fête à l'Europe, la grande Europe, l'Europe XXL en lien avec une cinquantaine de communes de notre grande euro-métropole. Cinq mois de festivités diverses et variées, mais avec un but commun : nous rapprocher les uns des autres par le partage d'émotions, d'interrogations et de réflexions. Oui, nous avons un avenir, beau, grand et juste si nous le décidons. Notre avenir ne peut qu'être collectif. C'est dans et par le vivre ensemble que nous puiserons l'énergie nécessaire pour briser tous nos veaux d'or !

Vincent LEDOUX
Votre maire

Directeur de la publication : Vincent LEDOUX
Conception, réalisation : François VERHEECKEN, Fabien DEPUYPER, Sonia GRANDAIS.
EnVie de Roncq est édité à 6 000 exemplaires par la ville de Roncq, 18, rue du docteur Galissot.
Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit de la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.
Imprimé par Kubis Print, imprimerie certifiée Imprim'Vert

IMPRIM'VERT®

Dans ce numéro :

- 2** Album photos
- 3** *Edito*
- 4-5** *Entretien avec Bruno Ackou*
- 6-7** *Roncq au quotidien*
- 8-9** *Développement durable*
- 10** *Vie sociale*
- 11** *Vie scolaire*
- 12** *Jeunesse*
- 13** *Sport*
- 14** *Seniors*
- 15-16** *Vie économique*
- 17** *Roncquois à l'honneur*
- 18** *Libres opinions*
- 19** *Vie culturelle*



Bruno Ackou



Bruno ACKOU entame son premier mandat en tant que conseiller municipal délégué à l'Information, Valorisation et Promotion de la Ville. Résidant à Roncq depuis plus de vingt ans, il nous livre ses premières impressions, et les projets qu'il entend mener.

Quel bilan dressez-vous de ces premiers mois en tant qu' élu ?

Tout d'abord, c'est pour moi une véritable découverte du monde politique.

En effet, c'est ma première expérience dans ce domaine et je trouve cela vraiment passionnant.

Rejoindre une équipe motivée et dynamique avec laquelle on partage le même projet, les mêmes valeurs pour faire avancer notre ville et servir au mieux chacun des Roncquois, c'est vraiment une belle mission. Mais cela exige aussi du temps, pour se former, pour rencontrer les habitants, pour travailler au sein de commissions spécialisées. Il est donc important de bien s'organiser pour concilier vie politique, vie professionnelle et vie familiale, sans compter les loisirs... Tout un programme ! Ceci dit, je suis agréablement surpris par les moyens qui sont mis à notre disposition pour favoriser la communication entre les élus. Au sein de la mairie, un local a été aménagé pour accueillir tous les élus, lors de temps de travail commun. D'autre part, chacun a reçu un PC et peut s'informer et informer ses confrères en temps réel. Cela s'inscrit dans une démarche de développement durable en économisant le papier. Enfin, je constate qu'au sein du conseil municipal, malgré des divergences d'opinion, chacun peut s'exprimer et contribuer à l'intérêt collectif.

Quelles sont vos attributions en tant qu' élu ?

Je m'occupe de l'Information, de la Promotion et de la Valorisation de la Ville. C'est une mission relativement large et surtout transversale par rapport à de nombreux autres sujets tels que le développement durable, l'urbanisme ou encore les associations.

Très concrètement, il s'agit de mieux communiquer auprès de toute la population Roncquoise, jeunes, familles et seniors à propos des actions réalisées ou des événements à venir. Il s'agit aussi de travailler sur le long terme pour donner à la ville de RONCQ une image spécifique et attractive basée



sur ses principaux atouts : une ville à la campagne, un art de vivre ensemble, des relations conviviales, un tissu associatif dynamique... Bref, une image qui contribuera à rendre notre ville plus attractive, plus séduisante tant vis-à-vis des entreprises que des commerçants, et bien sûr des familles. Aujourd'hui, la ville de RONCQ réalise de nombreux projets et propose énormément d'activités : il est important que chacun se sente concerné. Pour cela, il faut informer, sensibiliser, communiquer. Je vous citerai deux exemples. Le premier concernant les subventions dont peuvent bénéficier les Ronquois qui améliorent leurs façades de maison. En effet, peu d'entre eux connaissent vraiment toutes les possibilités offertes et donc n'en font pas la demande. Grâce aux travaux de la commission façades, nous allons éditer un guide et communiquer dans les supports de la ville pour permettre à de nombreux Ronquois de bénéficier de ces mesures. Le second exemple concerne toutes les aides proposées dans le cadre du CCAS et des différents organismes en faveur des personnes défavorisées ou qui connaissent des difficultés passagères. Dans le cadre d'une démarche

de solidarité initiée en commission, nous avons décidé de travailler sur un document recensant tous les organismes intervenant pour aider les habitants à surmonter des difficultés de logement, d'emploi ou de soutien familial. Bref, nous travaillons à la fois pour mieux informer tous les Ronquois, les accompagner, et également bâtir une image séduisante et spécifique pour l'extérieur.

A ce propos, que pouvez-vous nous dire de l'étude sur la communication de la ville, qui vient d'être lancée?

Nous avons souhaité effectuer un « état des lieux » de la communication, et des différents supports utilisés par la ville, ce qui nous permettra de bâtir une démarche de communication qualitative et durable. Pour cela, nous avons réalisé un cahier des charges et lancé un appel d'offres. La société Qualimétrie a été choisie pour effectuer ce sondage auprès d'un échantillon représentatif de Ronquois, à la fois parmi les jeunes, les familles et les seniors. L'idée est de connaître ce que les Ronquois pensent des supports de communi-

tion existants (EnVie de Roncq, le site internet, le LéZArts, les panneaux d'entrée de ville, les affiches), et surtout de savoir quels sont leurs souhaits, tant par rapport aux supports existants que vis-à-vis de nouveaux outils de communication. Enfin, nous leur demandons également de réfléchir à l'image de la ville véhiculée par son logotype. A partir des conclusions de l'étude que vous découvrirez dans un prochain numéro, nous bâtirons une véritable stratégie de communication et un plan d'action permettant à chaque Ronquois, quel que soit son âge ou sa condition socioprofessionnelle, d'être informé le mieux possible sur tout ce qui se passera sur notre territoire.

Quels sont vos objectifs ?

Notre commune a beaucoup évolué lors des dernières années, avec notamment de grands projets comme le Centre Bourg ou la rénovation de l'église Saint Piat. Elle se tourne résolument vers l'avenir avec la redynamisation du Blanc-Four, la création d'espaces dédiés à la culture, aux sports, la création d'une grande zone commerciale spécialisée dans l'aménagement de la maison... Mais aussi et surtout, nous réfléchissons à toutes les conditions permettant aux Ronquois de mieux vivre. Notre objectif est de relayer toutes ces évolutions et opportunités auprès de chaque Ronquois en utilisant tous les supports qui sembleront appropriés. D'autre part, nous élaborerons, en collaboration avec tous les élus, le service communication et les agents municipaux, une communication permettant de valoriser Roncq tant au niveau de son territoire, qu'au niveau de notre Euro Région jusqu'aux villes jumelées. Je souhaite personnellement contribuer à renforcer à Roncq l'image d'une ville dynamique dans laquelle il fait bon vivre ensemble. ■

A VOTRE ECOUTE POUR MIEUX VOUS PARLER

L'enquête lancée par la ville de Roncq concernant sa communication a pour but de connaître votre opinion concernant les différents médias utilisés pour vous informer de la vie de votre ville : EnVie de Roncq, LeZArts, panneaux d'entrée de ville, affiches, logo, ... sont passés en revue, et soumis aux remarques et critiques d'un panel représentatif de notre population. La finalité de cette enquête est de vous satisfaire encore plus en termes de communication des événements se déroulant à Roncq, et de répondre à vos besoins d'explications quant aux décisions prises et à la politique menée par votre municipalité.

PROJET SCALABRE

Un parking d'environ 70 places va voir le jour au Blanc-Four.

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (LMCU) va entreprendre en 2009, la construction d'un parking d'environ 70 places sur l'ancien site industriel dit « SCALABRE », dans le cadre de son plan de déplacement urbain. A l'issue de la phase de mise en concurrence des travaux correspondants (plus d'un million d'euros à la charge de LMCU), les travaux seront réalisés au cours du deuxième semestre.

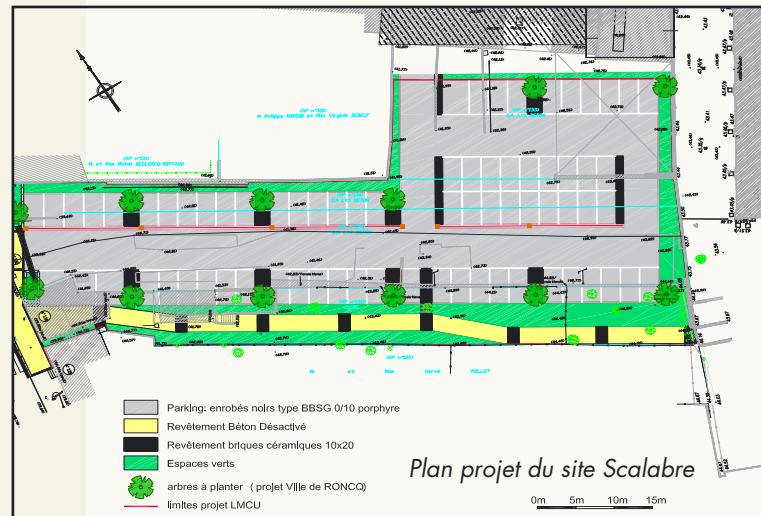
Après la réfection des toitures et maçonneries extérieures ainsi que des vitraux de l'église St Roch (près d'un million d'euros à la charge de la ville), la réalisation de ce parking sera le deuxième signe fort du renouveau de notre quartier du Blanc-Four, enjeu primordial de ce mandat municipal.

Cette opération de requalification de notre Blanc-Four mobilisera le plus grand nombre pour sa réussite.

Les collectivités publiques (Ville, LMCU) mais aussi tous les acteurs économiques (artisans, commerçants, entreprises...) susceptibles de redynamiser notre commerce de proximité.

D'ores et déjà, c'est plus de 5 millions d'euros d'investissement public qui sont programmés sur ce quartier, c'est-à-dire un montant au moins aussi important que ce qui a été investi pour le Centre-Bourg.

L'action collective doit nous permettre de gagner tous ensemble ce pari du renouveau du Blanc-Four dans les quelques années qui viennent. Les opérations immobilières programmées s'enchaînent comme prévu, les équipements collectifs prennent corps ... il nous reste à concrétiser le pari de la reconquête du commerce et de l'artisanat.



CANAL

Quand l'insertion participe au confort de tous

CANAL, association d'insertion, met à disposition de la Ville de Roncq une équipe de six agents, qui ont pour mission d'assurer le nettoyage régulier de nos rues. Ainsi, tous les matins, cette brigade s'emploie à assurer le nettoyage des fils d'eau, des trottoirs, à vider les corbeilles urbaines, et se charge également d'arracher les « mauvaises herbes » dans les voies concernées. Les déchets abandonnés par nos concitoyens peu scrupuleux sont eux aussi récupérés, et emmenés à la déchetterie. Grâce à eux, toutes les rues de Roncq sont nettoyées au moins une fois par mois, avec une attention particulière au Centre-Bourg le mercredi après-midi, après le marché, et au Blanc-Four le vendredi après-midi. Dans le cadre de la volonté municipale de promouvoir le développement durable, il est à noter que pour l'ensemble de ces travaux, aucun produit chimique n'est utilisé, balais, pelles et autres binettes étant les outils exclusifs de cette courageuse équipe.

Indépendamment de l'impact évident de ces interventions sur notre quotidien, ce partenariat entre CANAL et la ville de Roncq permet de proposer régulièrement des contrats à des personnes en difficulté et de les accompagner vers de nouvelles perspectives professionnelles. Ces contrats de 24 heures par semaine sont renouvelés périodiquement, avec une priorité donnée aux Roncquois en recherche d'emploi. Il leur faut se rapprocher du service emploi de la mairie, afin de connaître les procédures à suivre pour entrer dans le dispositif. Ce type de dispositif se doit d'être aussi efficace pour aider les Roncquois en difficulté, que cette équipe l'est pour garder nos rues propres et agréables.

CIMETIERE DU BLANC-FOUR

Une allée épurée

Mi-janvier, vous avez pu constater l'abattage des arbres de l'entrée du cimetière. Cette opération menée par nos services techniques préfigure les travaux qui seront prochainement entrepris, dans le cadre du grand projet de parc rural au Blanc-Four. Ainsi, la réflexion est engagée afin de repenser le paysage autour du cimetière, parallèlement au travail mené sur la création de la boucle des deux clochers, et des chemins qui la constitueront.

Il est à noter que dans ces cas d'abattage, les arbres sont broyés afin de fournir à la ville une partie de sa réserve de paillage. Cela participe également de la volonté de la ville d'aller toujours plus avant dans une démarche de gestion différenciée et durable.

L'ANNEXE-MAIRIE

Une nouvelle phase de travaux s'annonce, suite au travail de la commission chargée de l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes en situation de handicap.



Les consultations étant terminées, les travaux de mise aux normes vont pouvoir être entrepris dès le premier semestre 2009, afin de reconfigurer l'accès à l'Annexe-Mairie, qui regroupe sur un même lieu tous les services à la personne. Il sera désormais aisé pour toute personne à mobilité réduite de se rendre à l'espace accueil et au service état-civil, grâce à un mini élévateur qui s'intégrera au mieux à la structure actuelle. L'ensemble des peintures des boiseries seront rafraîchies. La restructuration de l'entrée existante

passera également par la création d'un sas vitré, tel que celui de l'Hôtel de Ville, avec donc un accès à la fois par la rue Cornard et la rue des Arts. Un progrès au service de tous.



FOYER MICHELET

Dans le cadre de la convention passée entre le bailleur social CMH et la Ville de Roncq, le Foyer Michelet fait régulièrement remonter, par l'intermédiaire de son Président, Monsieur Roussel, les besoins ponctuels qui sont identifiés, afin que la ville participe à l'accueil des résidents dans les meilleures conditions possibles.



Ainsi, une modernisation du lieu a été décidée en 2008, et d'un commun accord, la période de travaux a été fixée entre le 5 et le 16 janvier 2009 : les travaux ont été menés par des entreprises spécialisées, avec quelques interventions également de nos services techniques. La finalité était d'améliorer le confort des usagers

du foyer, principalement au niveau de la salle d'activités, de la salle de billard, et du bar. Tout d'abord, l'ensemble de l'éclairage a été rénové, avec une mise aux normes du tableau électrique. Le chauffage a également été modernisé, avec le remplacement des deux anciens aérothermes par deux systèmes de climatisation ré-

versible. Les peintures, enfin, ont été rafraîchies, avec une réfection des murs, plafonds, boiseries, puis finalement une lasure complète de la charpente. Dès le lundi 19 janvier, les résidents ont pu redécouvrir leur lieu d'accueil, et reprendre leurs activités.

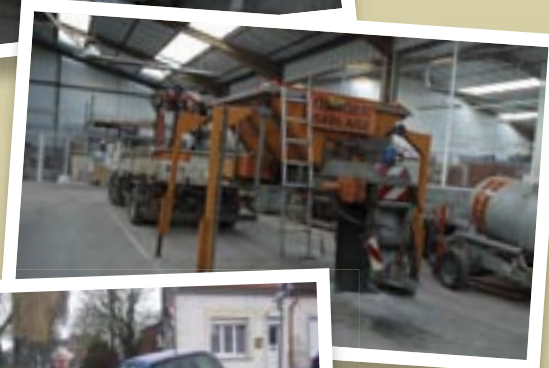
SALAGE DES ROUTES

Être réactif en toutes circonstances

L'hiver, synonyme de gelées matinales, de verglas et parfois de neige est une période difficile pour les usagers des voies publiques. Afin d'assurer une sécurité maximale sur les routes de la ville, les Services Techniques assurent une veille météo indispensable durant les périodes à risques. Leur réactivité sera déterminante le moment venu.

Afin de parer à toute éventualité, les Services Techniques mettent dès le mois de septembre un calendrier d'astreinte en place, les équipes d'intervention sont formées. En période hivernale, celles-ci sont d'astreinte une semaine sur deux, et se doivent d'être disponibles de 18h à 8h la semaine, et 24/24 H le week-end. En cas d'alerte météo par la police ou Météo France, le technicien responsable déclenche le dispositif.

Dès quatre heures du matin, l'équipe d'intervention, composée d'un conducteur de camion et son assistant, d'un conducteur pour le tracteur et de trois personnes à pied, entreprend de sécuriser les voies publiques. Une attention particulière est portée aux accès des bâtiments publics et des établissements scolaires: ainsi, le camion intervient sur toutes les voies communautaires et communales, le tracteur fait les impasses, les chemins et les pistes cyclables, tandis que l'équipe à pied se charge des cours d'école et des trottoirs face aux bâtiments et aux espaces communaux. L'ensemble des écoles et des places publiques doit être dégagé avant 8h. L'intervention sur les routes départementales est de la responsabilité de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE). Il semble important de rappeler que les trottoirs devant les habitations sont à la charge des riverains eux-mêmes, tout comme les voies des résidences privées. Cette année, cinq nuits particulièrement froides ont nécessité une intervention de nos services, avec environ dix tonnes de sel déversées par sortie, pour un coût global de 15000 euros. Il est à noter que le salage n'est pas une obligation de la ville : il s'agit bien d'un choix municipal de rendre ce service à la population afin d'assurer sa sécurité, même en ces circonstances particulières.



Des gestes citoyens qui facilitent la vie de tous

Nous avons tous déjà rencontré des petits désagréments dans notre vie quotidienne, du fait d'un voisin au comportement parfois simplement maladroit, mais qui a pu nous sembler perturbant, voire irrespectueux. Il est bon de rappeler à tous quelques règles de base, afin de mieux vivre ensemble dans notre belle ville à la campagne.

Les trottoirs doivent toujours être propres et libres d'accès. Aussi, lorsque vous sortez vos poubelles, évitez qu'elles ne gênent le passage des piétons, des poussettes, ou des personnes à mobilité réduite. Il est également interdit de les déposer sur une place de stationnement. Concernant les encombrants, ils ne peuvent être sortis que la veille au soir, ou le matin de la collecte, et doivent être scrupuleusement alignés le long du mur. Le P'tit Plus comprend ce mois-ci un récapitulatif complet des coordonnées, horaires, et conditions d'accès à toutes les déchèteries autour de Roncq.

Contrairement à une idée reçue, l'entretien de votre trottoir est de votre responsabilité, et non de celle des services municipaux qui sont en charge des espaces publics : pensez donc à balayer votre trottoir, s'il est encombré de feuilles, papiers ou autres débris. Il en est d'ailleurs de même pour l'entretien des tombes de nos cimetières (enlèvement des plantes fleuries, nettoyage), qui est de la responsabilité des familles des défunts.

Il semble important de rappeler également que le stationnement de véhicules sur les trottoirs est interdit, et ce pour les mêmes raisons évidentes de facilité de passage de tous. Cette interdiction est valable aussi lors d'arrêtés municipaux ponctuels, dans le cadre par exemple de l'organisation d'animations.

La propreté de nos rues doit également être une préoccupation pour tous : cela passe par l'utilisation des corbeilles publiques, mais également par le soin apporté par les propriétaires de chien au ramassage des déjections de leur animal. Celui-ci devra d'ailleurs toujours être tenu en laisse, conformément à la loi.

L'affichage « sauvage » sur les pylônes ou panneaux de signalisation vient également polluer l'image de notre ville, et est bien sûr strictement interdit.

Le respect entre voisins passe aussi par quelques règles. L'utilisation d'engins bruyants (tondeuse à gazon, perceuse, ...) est autorisée de 7H à 20H en semaine, et uniquement de 10H à 12H les dimanches et jours fériés. Les branchages ou broussailles dépassant ou risquant de dépasser sur le terrain d'un voisin doivent être coupés en temps utile. Allumer un feu dans son jardin est une pratique interdite, et passible d'amende.

La pollution sonore due aux chiens est un problème souvent soulevé par nos concitoyens : il est de la responsabilité du propriétaire de l'animal de trouver une solution, afin qu'il ne perturbe pas la quiétude de son voisinage.

Pour la sécurité de tous

Les limitations de vitesse en ville doivent être au cœur des préoccupations des usagers de la route, automobilistes, cyclistes, et piétons. Que ce soit en secteur urbain où la vitesse est limitée à 50km/h, ou dans les zones 30, chacun doit respecter sa voie de circulation, et être attentif au comportement des autres usagers. Rappelons que pour les cours urbaines, comme la rue des Arts, priorité absolue est donnée aux piétons.

Le stationnement en double file ou sur les places handicapées est à éviter, même pour quelques minutes.

Si chacun d'entre nous s'applique à respecter ces quelques règles simples, notre ville s'en trouvera visiblement embellie, et développera encore son image de commune où il fait bon vivre ensemble.

Une belle alternative aux brûlages...

Fabriquons de l'or !



Nous sommes nombreux à posséder un jardin dans notre commune. En automne ou au printemps, lors de ces deux périodes propices au toilettage de nos espaces verts, ne brûlons plus nos déchets, pensons au compost, l'or noir des jardins !

Elaborer un compost équilibré, qui constitue une véritable nourriture pour le sol est un exercice simple et naturel.

Un engrais sain, équilibré, non lessivé sera obtenu grâce à une fermentation contrôlée, régulée. Il est composé de tous les résidus biodégradables du domaine, qu'il s'agisse des résidus végétaux ou animaux. On prendra donc soin de mettre au tas de compost tous les déchets végétaux (herbes, fanches, tailles de haies, tailles de bois broyées auparavant) ainsi que les fumiers de tous les animaux.

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

- Mélanger les différentes catégories de déchets
- Aérer les matières
- Surveiller l'humidité

Tous les déchets organiques à différents degrés sont compostables :

- les déchets de cuisine : épilures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc.
- les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions :

- Les déchets très ligneux ou durs : tailles, branches, os, noyaux, coquilles, trognons de chou, etc.) qu'il vaut mieux broyer avant.

- les graines de certaines plantes (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes) qui se maintiennent en vie lors du compostage et peuvent regermer.

La viande peut tout à fait être compostée pour autant qu'on la mette hors d'atteinte des animaux et qu'elle soit placée en petits morceaux au centre du tas.

Les coquillages et les coquilles d'œufs ne se décomposent pas. Mais leur usure apporte des éléments minéraux tandis que leur structure facilite l'aération.



Les déchets à ne pas composter

Plastique et tissus synthétiques, verre et métaux ne se dégradent pas. Il faut absolument les écarter pour obtenir un compost de qualité. On évitera aussi le contenu des sacs d'aspirateur, les poussières étant principalement d'origine synthétique ; les bois de menuiseries et de charpente, car presque toujours traités chimiquement, vernis ou peints ; la litière pour chat et les couches-culottes qui ne sont pas entièrement biodégradables.

D'une façon générale, aucun produit chimique, huile de vidange, etc. ne doit être mélangé au compost. Nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les conteneurs adéquats de la déchèterie la plus proche.

Le compostage doit donc être regardé comme une filière privilégiée pour les déchets verts.

Respectons l'environnement, ne brûlons pas nos déchets à l'air libre...

Notre commune fait partie intégrante du tissu urbain que constitue la métropole lilloise. Nous avons la chance, contrairement à bien d'autres communes, de vivre au sein d'un environnement privilégié d'un peu plus de 1000 hectares, dont 2/5èmes sont composés des quatre parcs urbains en cœur de ville, d'espaces verts, de pâtures et de champs dans lesquels il fait bon se promener, regarder pousser le lin aux fleurs bleues en traversant les Chats Huants, ou croiser des vaches au détour du sentier du vinage...à deux pas de nos maisons et d



Toutefois, si le vivre ensemble est générateur d'épanouissement, il s'appréhende en premier lieu par le respect d'autrui et de l'environnement.

Pour préserver cet environnement, nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre de tous les déchets (végétaux et ménagers) est interdit selon les préconisations de l'article 84 du règlement sanitaire départemental approuvé par

arrêté préfectoral du 12 avril 1979 pour le département du Nord. La collectivité met en œuvre de nombreuses dispositions pour ramasser tous les déchets. Lille Métropole Communauté Urbaine collecte ainsi sur notre territoire environ 430 276 tonnes par an de déchets auprès des particuliers, à travers le ramassage hebdomadaire des deux ou trois containers de tri sé-

lectif qu'elle met à votre disposition (papier/verre; déchets ménagers/déchets verts).

Si, à un moment ou à un autre, vous produisez plus de déchets par semaine que ne peuvent contenir vos propres containers, d'autres alternatives s'offrent à vous :

- Déchets verre/papier : des containers sont disponibles sur l'espace public à hauteur du parking de la gare,

- Déchets verts et autres déchets : des déchèteries proches de chez vous sont à votre disposition, à Tourcoing-La Marlière, et à Quesnoy-sur-Deûle.

Retrouvez leurs coordonnées, horaires d'ouverture, et conditions d'accès dans votre P'tit Plus. Une nouvelle déchèterie verra le jour courant 2009 à Halluin au bout de la départementale 91.

Penser à l'impact collectif de nos gestes quotidiens nous permettra de vivre, ensemble, dans un environnement plus sain et plus durable.

Un éclairage public en mutation



Ils sont sept, génèrent une puissance de 80 Watts chacun et ont une durée de vie de 30 000 heures sans entretien, soit 7 ans et demi.

Ces nouveaux mâts d'éclairage public posés rue Marcel-Pagnol participent à la politique de développement durable initiée par la ville, dans un objectif d'exemplarité.

Les sept consoles de ces mâts éclairent la voirie et les trottoirs avec des LED, qui consomment 40 % de moins que leurs prédécesseurs, avec un meilleur rendement de lumière

au sol, et ceci sans maintenance et donc sans coût.

En 2007, notre consommation électrique pour l'éclairage public a coûté 110 000 euros à la commune. En 2008, cette consommation est restée stable avec 111 000 euros prélevés sur le budget de fonctionnement communal, malgré la hausse du KW/h et le nombre croissant de mâts d'éclairage, notamment rue de Lille (181 mâts remplacés en 2007 pour 800 000 euros).

Le remplacement systématique d'ampoules défectueuses par d'autres équipements moins consommateurs d'énergie, ainsi que l'installation d'horloges astronomiques pour le déclenchement de l'éclairage, nous permettra, dans les années qui viennent, de baisser notre consommation et de fait l'impact financier engendré, malgré les implantations supplémentaires.

Illuminations de Noël... un cadeau pour les consommations !

80 motifs à leds bleues ont été achetés en 2008 en complément des 75 acquis en 2007. Chaque motif ne consomme que 45 W (ce qui correspond à trois ampoules de l'ancienne génération des motifs de Noël). La consommation totale des illuminations 2008 est moindre que celle de la seule nappe de l'église du quartier du Blanc-Four les années précédentes et de 20% inférieure à l'ensemble «illuminations» de 2007.

DES SERVICES PUBLICS A VOTRE ECOUTE

La Ville de Roncq facilite l'accès à différents services à l'aide de permanences sur son territoire. Ces services sont là pour vous : n'hésitez pas à les utiliser.

le service social du département

Mission : accompagnement social des personnes en difficulté, et protection.

Permanence des assistantes sociales à l'Annexe Mairie :

Madame Binet : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 9h30 à 10h30

Madame Demaret : 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 9h30 à 10h30

le service social de la CRAM

Mission : Difficultés personnelles, familiales, professionnelles liées à la maladie, personnes âgées et retraitées en sortie d'hospitalisation – maintien à domicile, accès aux soins des publics les plus démunis

Permanence : 1^{er} et 3^{ème} mardi après-midi sur RDV (tél. : 0820 904 259) – Annexe Mairie

le centre d'accès aux droits, service d'aide aux victimes

Mission : informations sur vos droits (famille, travail, consommation), aide à l'indemnisation des victimes

Permanence : 2^{ème} mardi de 9h30 à 12h à l'Annexe Mairie

le conciliateur de justice

Mission : résolution à l'amiable de tous les problèmes de la vie quotidienne

Permanence : le jeudi sur RDV (tél. : 03 20 25 64 25) à l'Annexe Mairie

le PACT Métropole Nord

Mission : accueil des personnes en difficulté, et accompagnement aux démarches de dossiers logement

Permanence : 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 11h à l'Annexe Mairie

la mission locale

Mission : accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

Permanence : mercredi 14h à 17h sur RDV

(tél. : 03 20 24 42 43) à l'Annexe Mairie

Interm'aide

Mission : aide à la recherche d'emploi/intérim

Permanence : jeudi sur RDV (tél. : 03 20 76 90 00) à l'Annexe Mairie

CRAM

Mission : information et traitement des retraites

Permanence : lundi matin sur RDV (tél. : 08 21 10 59 59) à l'Annexe Mairie

CAF

Mission : information, renseignement des allocataires – instruction des dossiers

Permanence : jeudi de 14h à 17h à l'Annexe Mairie

CPAM

Mission : information, renseignements, instruction et suivi des dossiers des assurés sociaux

Permanence : mardi et vendredi de 8h30 à 10h30 à l'Annexe Mairie (pas de permanence pendant les vacances scolaires)

Centre médico-psychologique

Mission : accueil, consultation, soutien psychologique pour adultes

Permanence : avec ou sans RDV le jeudi de 14h à 19h 12 rue Destombes (tél. : 03 20 27 98 60)

Service de Protection maternelle et infantile (PMI)

Mission : consultation pour les enfants de 0 à 6 ans

Permanence : 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 13h30 à 17h 30

12, rue Destombes

Le nouveau CONTRAT ENFANCE JEUNESSE est en place

Vincent Ledoux, Maire de Roncq, et Pierre Dessauvages, Président du conseil d'administration de la CAF Roubaix-Tourcoing, ont signé mercredi 28 janvier ce nouveau Contrat, qui redéfinit le partenariat entre la Ville et la CAF, jusqu'en 2011.

La Ville de Roncq développe depuis de longues années avec la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix-Tourcoing un partenariat en faveur d'une politique active pour la petite enfance, ainsi qu'en direction de la jeunesse, au travers d'actions en faveur des loisirs et des vacances pour les enfants âgés de 6 à 17 ans. L'année 2008 a été une année de transition pour le partenariat entre la CAF et la ville de Roncq, et donc une année de bilan. Un diagnostic précis des actions entreprises a été établi, et l'été dernier, une enquête de satisfaction auprès de plus de 200 familles a permis de mesurer leur intérêt pour la population ronquoise. Le comité de pilotage chargé de ce bilan a mis en évidence toute la pertinence des actions en cours sur notre territoire dans le cadre de ce partenariat.

Ainsi, le Contrat « Enfance », en œuvre depuis 1989, avait comme objectif de développer des structures à destination de la petite enfance : il a permis la création de la crèche, de la halte garderie, de la crèche familiale, mais également l'accueil de loisirs le mercredi, durant les petites vacances et en périscolaire. Une attention toute particulière a également été apportée à l'éveil et à la sensibilisation à la culture. Le Contrat « Temps Libre », signé en 2000, a permis l'extension de ces dispositifs aux enfants de plus de 6 ans, avec également la création d'une coordination enfance/jeunesse. Le soutien à la formation (BAFA-BAFD) a lui aussi été développé. Au terme de ces contrats « Enfance » et « Temps Libre », la CAF de Roubaix-Tourcoing propose un nouvel engagement intitulé le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ).

Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil : il s'agit de répondre encore mieux aux besoins des familles. Son objectif principal est donc de contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société : il s'agit de mettre en place des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Le contrat « Enfance et Jeunesse » 2008-2011 a pour objectifs le maintien des actions réalisées dans le cadre des contrats « Enfance » et « Temps Libre », mais également le développement de nouvelles actions, avec la création d'un relais d'assistante maternelle associatif (RAM), l'extension de deux séjours de vacances de 14 jours pour 20 enfants de plus de 6 ans, le développement de l'accueil de loisirs en été, de l'accueil périscolaire, et également l'extension du poste de coordination. Ainsi, ce nouveau partenariat entre la CAF et la Ville de Roncq permettra à tous les petits Ronquois de bénéficier d'un encadrement de leurs activités adapté, et ce tout au long de l'année.



LE RAM : un nouveau lieu ressources

Dans le cadre de la signature de son contrat enfance jeunesse, en partenariat avec la CAF Roubaix-Tourcoing, la Ville de Roncq a décidé la création d'un RAM.

R.A.M. : Encore un sigle ! Mais que cache celui-ci ? Rêve Avec Moi ? Réseau d'Aide pour les Mamans ? Avec la dernière proposition, on s'approche du service qui est proposé par le RAM mais ce n'est pas encore cela... Un RAM est un Relais Assistantes Maternelles...

Son objectif est de professionnaliser et valoriser le métier d'assistantes maternelles, et de faciliter la socialisation des enfants.

L'action du R.A.M. met les enfants au cœur de son action, c'est pourquoi il propose :

- pour les parents et futurs parents :
Un lieu d'accompagnement dans leurs recherches et le choix d'un mode de garde

pour leur enfant

Un lieu d'information quant au rôle d'employeur d'assistante maternelle

Un lieu d'échange autour de l'éveil de l'enfant

- pour les assistantes maternelles, candidates et employées à domicile

Un lieu d'information sur leur statut et missions

Un lieu d'échange autour de l'éveil de l'enfant

Un lieu de rencontre de professionnels de la petite enfance

- pour les enfants

Un lieu de rencontre avec d'autres enfants de son action, c'est animation et d'éveil

Un espace aménagé pour pouvoir jouer en toute sécurité

Ainsi, le RAM permet de traduire la volonté

de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des jeunes enfants chez les assistantes maternelles indépendantes (agrées par la PMI et dont les parents sont employeurs). C'est également un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins. Il favorise l'accès à une information actualisée sur les droits et les devoirs respectifs des employeurs et des salariés. Il est un soutien dans l'accomplissement de démarches administratives (contrat de travail, litiges...).

En résumé, le Relais Assistantes Maternelles est un point d'information et d'échanges, un véritable lieu ressources sur tout l'environnement à construire pour nos chers bambins !

Rénovation complète

de l'école Jacques-Brel

L'école primaire Jacques-Brel, construite il y a maintenant trente deux ans, méritait d'être rénovée, d'autant que sa voisine, l'école maternelle Pablo-Picasso a été entièrement reconstruite et vient la jouter. Il s'agissait donc de respecter une harmonie entre les deux structures et d'assurer un équitable rajeunissement.

Les travaux de Picasso ont pu être réalisés sans trop perturber le fonctionnement de l'école car des modulaires « à leur taille » ont accueilli les enfants pendant un an.

Concernant Jacques-Brel, il s'agissait de réhabiliter l'école tout en assurant les cours sur le site. Voilà qui tenait de la gageure, sauf à ce que toutes les parties concernées travaillent en étroite collaboration : mairie, maître d'œuvre, entreprises, coordonnateurs, directeur et corps enseignant, personnels chargés de l'entretien. En effet, il s'agit, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de confiner les volumes qui vont être réhabilités et de déplacer les salles de cours afin de les laisser entre les mains des entreprises. Bien évidemment, ces travaux entraînent une diminution de l'espace dont peuvent bénéficier les enfants, en particulier sur les surfaces ludiques et les sanitaires. Toutefois, les volumes des classes demeurent inchangés et ces aménagements ne viennent bouleverser ni l'ambiance ni la joie de vivre de nos chères têtes blondes. Bien sûr, il y a parfois du bruit, une coupure ponctuelle de courant ou d'eau ; bien sûr, on ne saurait ignorer que l'on est au cœur d'un chantier même si celui-ci est maîtrisé avec la plus grande attention. Mais c'est là une véritable aventure collective qui s'est déroulée sans embûche et le plus souvent dans la bonne humeur. Il faut souligner l'attitude particulièrement positive et volontariste du directeur de l'école : il sait aussi bien composer avec les réalités et les nécessités du chantier qu'être intraitable et faire preuve d'exigences incontournables sur la sécurité et

les conditions de travail des élèves. Volontarisme également de la part des dames chargées de l'entretien, qui sont amenées à balayer, aspirer et nettoyer beaucoup plus que de coutume afin d'assurer, chaque matin et chaque après midi des locaux propres et accueillants. Elles le font dans un excellent esprit, attentives, elles aussi, à la santé des enfants.

Jusqu'à ce jour, seules deux classes ont été amenées à « déménager » mais, dès le mois de mars, ce sera le tour des six autres, trois d'entre elles trouveront refuge dans les nouveaux locaux de l'école Picasso. Afin d'associer le plus grand nombre d'acteurs à la mise en place de ces différentes phases de travaux qui nous conduiront à l'ouverture de l'école au mois de septembre, un Conseil d'École Extraordinaire s'est réuni le Jeudi 22 janvier, en présence de l'architecte, du Médecin de la Santé Scolaire, de l'Inspectrice de l'Education Nationale, des techniciens des services techniques et centraux, du responsable du bureau de protection/sécurité du chantier et de l'adjoint à l'éducation : il s'est agi de présenter aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves les mesures envisagées et les précautions retenues en contact étroit avec les entreprises. Tous les détails nécessaires ont ainsi été donnés et certains aménagements et décalages de travaux ont été demandés par des parents d'élèves et les enseignants. Tous les moyens sont aujourd'hui réunis pour que ce dernier épisode de la rénovation de Jacques-Brel se déroule dans un esprit de franche collaboration entre toutes les parties impliquées... au bénéfice des plus concernés, à savoir, les élèves !

Ainsi, en septembre, chacune des deux écoles retrouvera son territoire et sa complète autonomie et bénéficiera d'un bel outil pour mener au mieux et dans d'excellentes conditions sa mission essentielle : l'éducation et l'enseignement de nos enfants.

RENTREE SCOLAIRE 2009/2010 : PENSEZ DEJA A L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT

Dorénavant, les inscriptions d'élèves dans les écoles publiques de Roncq se feront à l'Annexe-Mairie

Depuis le 2 février, le Service de la Vie Scolaire situé rue des Arts à l'Annexe Mairie – bureau du 2^{ème} étage – procède aux inscriptions des enfants dont c'est la première rentrée scolaire. Sont concernés également les enfants qui passent de maternelle en élémentaire.

Préalablement, il faudra vous munir impérativement des pièces administratives suivantes :

Le livret de famille ; un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge ; un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou autre) ; une fiche de pré-inscription dûment complétée et signée : ce document est disponible dans les écoles publiques de la Ville, au Service de la Vie Scolaire ou téléchargeable sur le site www.roncq.fr

Ces pré-inscriptions seront reçues du 2 février au 17 avril 2009 selon les jours et horaires suivants :

- lundi de 8 h 30 à 14 h (non stop)
- mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
- samedi matin (uniquement sur rendez-vous)

Un dossier de régularisation sera envoyé aux familles ayant déjà effectué les démarches administratives au service de la vie scolaire.

Au terme de cette période, un certificat d'inscription sera envoyé par courrier aux familles. Le directeur de l'école concernée pourra ensuite procéder à l'admission de l'enfant.



JUNICODE : du 15 au 19 décembre

Du 15 au 19 décembre, 6 classes des écoles roncoises ont pu profiter de cette sensibilisation au code de la route. Composée d'une épreuve théorique, suivie d'un passage sur parcours aménagé, chaque séance de ce Junicode a permis aux enfants d'appréhender un peu mieux la sécurité routière. Les deux représentants de la police nationale chargés de faire passer ces « mini-permis de conduire » ont pris le temps d'expliquer aux enfants les règles fondamentales à respecter sur la voie publique, avec un langage adapté à leur audience : « La route, c'est comme une jungle : c'est beau, mais c'est dangereux » explique le responsable de la formation « Vous, les enfants, êtes les petits êtres malins qui doivent éviter de se faire attraper par les grosses bêtes autour de vous : la route est une rivière, le passage piéton est votre pont » : un discours pédago-

gique qui a eu le mérite d'amuser les enfants. « La route, ça se regarde, et ça s'écoute aussi » ajoute l'officier de police, avant d'aborder des aspects plus concrets de la signalisation routière, comme le sens de circulation, et la bonne attitude à avoir, que l'on soit piéton ou cycliste. Puis vint le moment de la pratique, où chaque enfant a pu se familiariser avec la circulation en vélo, sur un circuit jalonné de panneaux de toutes sortes. La différence entre « Stop » et « Cédez le passage », tout comme la priorité à droite, et autres sens uniques n'ont désormais plus de secret pour nos studieux écoliers, qui se sont vus remettre leur « mini-permis de conduire » en fin de séance. A eux désormais d'appliquer au quotidien ces quelques règles qui assureront leur propre sécurité, ainsi que celle des autres usagers de la route qui les rencontreront.

BOURSES AUX PROJETS JEUNESSE ET SPORT

pourquoi pas vous ?

Face au succès de la session précédente, la Ville de Roncq apporte de nouveau son soutien aux projets Jeunesse et Sports. La Ville de Roncq, par l'intermédiaire de son service Jeunesse et Sport, a voulu marquer sa volonté de soutenir des projets individuels à l'initiative de jeunes ronquois, par la création d'une bourse aux projets.

Suite à l'appel à candidatures lancé courant mai 2008, le service Jeunesse et Sport de la ville a mis à disposition des dossiers-type de demande de bourse, qui devaient être rendus pour le 16 juin : en septembre, une commission constituée des élus du sport et de la jeunesse accompagnés de leurs conseillers, ainsi que des techniciens de chaque service, s'est réunie afin d'étudier les sept demandes de bourse reçues.

Une enveloppe globale de 3000 euros a été consacrée à ces projets, sélectionnés autour de critères tels que le caractère innovant du projet, la motivation des candidats, ou encore leur implication dans la vie locale. Etre ronquois faisait également partie des postulats de départ. Après examen des dossiers, la commission en a sélectionné quatre :

- Maxime BERNARD : Projet d'étude en Angleterre (Erasmus)
- Jérôme VANDEKHERKOVE : Le respect par le karaté

- Marion BERTOUX : Sensibilisation au reboisement par les enfants malgaches
- Lauriane MICHEM : Projet d'AFREE4L voyage au Maroc pour livraison de fournitures scolaires

Après lecture des projets retenus, la commission a attribué sur dossier 200 euros pour Maxime BERNARD ainsi que pour Jérôme VANDEKHERKOVE et a demandé à rencontrer les candidates Marion et Lauriane pour qu'elles viennent exposer leurs projets devant le jury.

Suite à la présentation, la commission a attribué 1000 euros pour Marion BERTOUX et 1200 euros pour Lauriane MICHEM (AFREE4L). Pour les quatre candidats, la commission a demandé un retour en terme de communication à la population ronquoise, que ce soit par le biais de l'organisation d'une conférence, par des interventions à destination des enfants, ou encore par la création d'une brochure spécifique, permettant de faire bénéficier d'autres jeunes de l'expérience des lauréats.

Il nous a semblé important de valoriser ces projets certes personnels, mais enrichissants pour la collectivité, par notre soutien financier d'une part, mais aussi par un accompagnement à diverses étapes du projet. C'est pourquoi, face au bilan probant de ce dispositif, nous réitérons la proposition de bourses cette année encore, pour un montant global de 3000 euros.

Aussi, si vous avez un projet jeune ou sportif, individuel ou collectif, la Ville de Roncq peut vous aider à le réaliser en vous attribuant une bourse. Il vous faut habiter Roncq, être affilié à une fédération sportive (pour les projets sportifs) et proposer un projet innovant et performant.

Les dossiers sont à retirer au service Jeunesse et Sport en Mairie-Annexe, entre le 6 et le 17 avril 2009. Ils devront être remplis et déposés à ce même service au plus tard le 18 mai. Le jury se réunira au mois de juin. N'hésitez donc pas à nous solliciter !

Une lauréate au Maroc

Lauriane Michem, qui participera au prochain 4L Trophy, a fait son pré-départ de l'Ecole Jacques-Brel le vendredi 13 février : les enfants lui ont remis stylos et dessins à destination d'enfants marocains, qui recevront également des fournitures scolaires amenées par chaque concurrent de cette épreuve à la dimension avant tout humanitaire.



FORMATION BAFA

La FLASEN organise des stages de formation au BAFA (Brevet d'Attitude aux Fonctions d'Animateur) à destination prioritairement des jeunes ronquois de plus de 17 ans. Pour tout renseignement, adressez-vous au service jeunesse de la ville. Tél : 03.20.25.64.37.

Email : jeunesse@roncq.fr

Session d'approfondissement (50h) : du 2 au 25 avril 2009

NOUVELLE TARIFICATION CAF

Le montant de la participation familiale, qui était jusqu'à présent au tarif unique de 18 euros/jour, va être recalculé, et ce dès les centres de vacances de l'été 2009, conformément au tableau ci-dessous :

Quotient familial	Tarifs à la journée
0 à 400 euros	14 euros
401 à 640 euros	15 euros
641 à 860 euros	17 euros
861 euros à 1500 euros	19 euros
1501 euros et plus	20 euros

Le carnet de bord dans le grand bain

Depuis septembre 2008, grâce aux moyens techniques et financiers mis à disposition par la municipalité, tous les élèves des classes élémentaires ronquoises, bénéficient dans leur apprentissage de la natation, d'un livret de suivi appelé « Carnet de bord ».

Ce carnet de bord est un outil pédagogique formidable dont le contenu a été réalisé conjointement par les éducateurs sportifs, le service communication de la ville, et l'Éducation Nationale.

Outre le fait qu'il contienne les éléments du programme de l'enseignement de la natation aux cycles 2 et 3 (de la grande section maternelle au CM2) il est conçu de manière ludique, permettant rapidement à l'élève ainsi qu'à l'enseignant et aux parents, d'apprécier le niveau atteint par celui-ci.

A chaque fin de cycle d'apprentissage défini par l'équipe pédagogique, l'élève passe un test d'évaluation lui permettant de remplir avec l'enseignant son carnet de bord de manière simple, ludique et facile à interpréter en termes de compétences acquises.

Pour l'année scolaire 2008/2009, les CP, CE1 et CE2 effectueront un test d'évaluation programmé toutes les dix semaines environ pour l'apprentissage de la natation. Les CM1 et CM2, après une période consacrée à la natation « sportive » réalisée de septembre à novembre, ont commencé quant à eux l'initiation à d'autres disciplines nautiques telles que le sauvetage (novembre à janvier), le water-polo (février à avril) et enfin la natation synchronisée (avril à juin). Ces disciplines figurent également dans leur carnet de bord et seront appréciées au même titre par des évaluations de fin de cycle « d'apprentissage ».

Ce livret a pour vocation un suivi précis dans l'enseignement de la natation dispensé à l'élève durant toute sa scolarité à l'école élémentaire et permet une cohérence dans la démar-

che pédagogique proposée par les binômes éducateurs / enseignants lors des séances de piscine grâce à ces nombreuses évaluations. Il permet également à l'élève de connaître précisément son niveau de capacité avec l'envie de progresser dans ses apprentissages en remplissant régulièrement son carnet de bord.

Une expérience réussie qui se pérennisera lors des années scolaires à venir.



SPORT A L'ECOLE : TOUS EN PISTE !!!



Synonyme d'épanouissement, activité fortement plébiscitée par les élèves, l'éducation physique à l'école est une priorité dans l'ensemble des établissements ronquois. Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires, du CP au CM2, bénéficient d'un programme diversifié, mené par une équipe aux compétences multiples.

Ainsi, ils peuvent profiter d'une séance de trente minutes de natation hebdomadaire, et ce depuis la grande section de maternelle. A noter qu'avec l'arrivée du carnet de bord, le programme pédagogique a encore amélioré son efficacité. De retour sur la terre ferme, les petits ronquois peuvent également bénéficier chaque semaine d'une heure de sport assurée par l'équipe de neuf éducateurs territoriaux des APS (Activités Physiques et Sportives), et ce toute l'année, que ce soit en salle ou à l'école.

Ces intervenants diplômés, agréés par l'Éducation Nationale, dispensent, selon les textes en vigueur, un panel d'activités physiques et sportives qui ont pour but d'initier les enfants au sport en général, avec tous les bienfaits que l'on connaît tels que l'apprentissage du respect des règles, l'esprit sportif, la coopération, le dépassement de soi, le goût de l'effort, ou encore la prévention de l'obésité, avec un discours pédagogique qui insiste également sur l'importance de l'équilibre alimentaire. Durant ces séances, quatre grandes compétences sont travaillées afin de développer au mieux le répertoire moteur de nos enfants :

- 1) Réaliser une performance mesurée : activités athlétiques
- 2) Adapter ses déplacements à différents types d'environnement : natation, vélo, orientation...
- 3) S'opposer individuellement ou collectivement : jeux d'opposition, de raquettes, jeux collectifs...
- 4) Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive : activités gymniques, activités du cirque, danse...

Chaque éducateur définit, en relation avec les professeurs des écoles, des cycles d'apprentissages adaptés au niveau des enfants. Cette volonté de proposer un programme en perpétuelle réadaptation permet d'avoir des contenus pédagogiques plus pertinents, et donc d'accompagner encore mieux nos chères têtes blondes dans leur découverte de toutes ces disciplines sportives. Un véritable luxe à l'échelle de notre commune, que sans doute beaucoup d'autres nous envient.

Vie des seniors

Nos seniors peuvent toute l'année profiter d'animations et d'ateliers adaptés à leur rythme de vie :

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES



Pour la 2ème année, les éducateurs de la ville proposent des activités physiques et sportives adaptées aux seniors. Depuis le mois d'octobre, la Salle Jules-Gilles accueille un groupe d'une trentaine de retraités ronquois, qui participent à des séances d'activités physiques d'entretien, et ce dans une ambiance décontractée, à la fois ludique et appliquée.

Au programme : la mise en place d'exercices permettant aux membres du groupe de se maintenir en forme, avec un travail musculaire adapté, des exercices autour de l'équilibre et de la coordination, et une attention toute particulière apportée à l'entretien de la souplesse des articulations.

Si vous souhaitez vous aussi participer à ces séances, prévoyez d'ores et déjà un certificat médical de non-contre indication à la pratique d'une activité physique et sportive adaptée au public seniors. La cotisation est de 10 euros pour la saison 2008-2009.

LA BOURLE

Trois créneaux sont proposés à la Bourloire municipale: aussi n'hésitez plus à venir découvrir ou redécouvrir ce jeu traditionnel. Animation Gratuite. Les lundis, mardis ou jeudis de 14h30 à 16h00, entrée derrière l'église Saint-Piat.

LES ATELIERS NTC



ris, ils permettent de découvrir, selon le rythme de chacun, les outils nécessaires pour maîtriser ce nouveau monde numérique et participer finalement à toutes les générations. Depuis le mois de septembre, les ateliers animés par l'Institut Lillois de Formation des Retraités (ILFR) ont permis à 55 retraités de découvrir les outils informatiques. Ce projet se déroule par tranche horaire de 3 heures.

- « Découverte informatique », pour les seniors curieux, voulant tout savoir des possibilités d'un ordinateur ;
- « Internet et communication », afin d'apprendre à effectuer une recherche sur le net, envoyer et recevoir des mails ;
- « Trucs et astuces », atelier permettant de mieux utiliser Word et Excel.

La participation à payer à l'inscription est de 18 euros pour 6 séances.

Les ateliers animés par des retraités ronquois.

72 retraités ont participé aux ateliers animés par des retraités ayant envie de partager leur passion et leurs connaissances, dans une ambiance détendue.

La participation à payer à l'inscription est de 9 euros pour 6 séances.



L'ENSEMBLE VOCAL SENIORS

Parce que le chant est un anti stress naturel. Pour combattre le stress quotidien, il faut chanter ! C'est tout à la fois un art merveilleux et un sport complet ! Le chant apprend à respirer, à se détendre et par conséquent amène à l'équilibre. Professionnels et amateurs sont formels : l'harmonie du corps et de l'esprit passe par la voix ! Savoir l'utiliser est une des clés du bien être.

Le jeudi de 9h30 à 10h30 à la Salle Catry hors vacances scolaires, 60 retraités viennent éliminer leur stress au sein de l'ensemble vocal animé par Chantal Vanovermeir. Animation gratuite.

ATELIER « MEMOIRE PAPIER »

Nouveaux commerçants

Nouveaux services

Cabinet de réflexologie.

Réflexologue certifiée de l'Institut Franco Chinois, Virginie Defert a choisi de s'installer sur Roncq début novembre, afin de nous faire profiter de son savoir-faire. « En Chine, la réflexologie participe de la médecine préventive : les gens vont chez le médecin avant d'être malades » nous explique-t-elle. Le but premier est de détendre la personne, pour aider le corps à « se retrouver ». « Il s'agit de prendre l'individu dans son ensemble, dans son environnement, sa psychologie, son état de stress ». Aussi, après un temps d'échanges où vous pourrez parler des causes éventuelles de votre état, en profitant d'un bain de pieds, la manipulation commence, suivie du traditionnel thé. La réflexologie peut aider à la régulation des systèmes lymphatiques, circulatoires ou nerveux, que ce soit pour les personnes âgées, les adultes ou même les enfants très actifs. «Le réflexologue sert de médiateur entre le patient et son propre corps » : à vous de vous laisser tenter par une séance de bien-être, ou d'en faire profiter vos amis, grâce au système de bons-cadeaux proposé.

Virginie Defert vous accueille du lundi au samedi, de 10h à 19h, sur rendez-vous. Tél. : 06.26.89.84.01. Plus d'informations sur <http://reflexologieplantaire.blogspot.com/>



Xtreme laser :

Ouverte au mois de novembre dernier, en plein cœur du CIT, cette nouvelle structure vous accueille du mardi au dimanche, en famille ou entre amis, pour vivre des aventures palpitantes.

Le principe : des parcours dans trois labyrinthes modulables, arme laser ou infrarouge à la main, équipé d'un gilet muni d'une cible : à vous, en équipe ou en solo, d'éliminer vos adversaires, en touchant leur capteur avant qu'ils ne vous repèrent. 750 m² de jungle urbaine, pouvant accueillir jusqu'à 30 joueurs simultanément, et ce dès 6 ans, grâce à un matériel adapté à tous. Les tarifs, dégressifs dès la seconde partie, sont très attractifs en individuel comme en groupe, avec des formules « Challenge », proposant classement et récompenses.

« Nous sommes les seuls de la région à utiliser cette double technologie, laser et infrarouge » nous précise Annabelle Ducourant, qui a créé cette entreprise avec deux autres membres de sa famille, Thierry et Didier. Trois gérants qui ont voulu proposer une activité diversifiée : en plus du jeu, Xtreme Laser offre un espace de restauration, des salles de réception et de réunion, espaces idéaux par exemple pour des séminaires d'entreprises, ou l'organisation de l'anniversaire de votre enfant.

Plusieurs formules sont proposées: salle seule, avec buffet ou repas chaud, location de l'espace complet. Tout est envisageable, en fonction de vos envies et besoins.

Xtreme Laser, Avenue de l'Europe sur le CIT. Ouverture le mardi de 12h à 22h, le mercredi, jeudi et dimanche de 12h à 21h, le vendredi et samedi de 12h à 1h. Réservations possibles en dehors de ces horaires. Tél. : 03.20.03.91.91.

CARNET DE NAISSANCE ECONOMIQUE

Retrouvez ici les dernières infos concernant vos nouveaux services sur Roncq

- **DEVOS MENUISERIE** : Menuiserie, agencements intérieurs et extérieurs. Matériaux bois, aluminium ou PVC.

Adresse : 4, rue Louise de Bettignies à RONCQ

Tél. 03.20.03.37.02 / Portable 06.23.42.29.65 / Fax 03.20.44.24.85

Email : pascaldevos@numericable.fr

- **C'PROPRE C'NET** : Entreprise de nettoyage pour particuliers, agréée Services à la personne- Ménage, repassage, petit jardinage. Madame Tritant. Tél. 09.53.24.27.19 / Portable 06.05.18.79.19 / Email : cproprecnet@laposte.net

- **BODY SLIM** : Centre d'amincissement et de remise en forme.

222, rue de Lille – Hôtel d'entreprises Désiré Leurent à RONCQ

Tél. 03.20.25.40.30

- **REVE EN CORPS** : Institut de beauté, ongles, amincissement : reprise de l'établissement par Madame Durville.

Adresse : 2, rue du Billemont à RONCQ / Tél. 03.20.25.53.32

Portable 06.69.11.57.92

- **BEAUTIFUL MARKET** : Alimentation générale. Mlle Bourbotte

Adresse : 124. Rue de Lille à RONCQ / Tél. 03.20.85.02.43

LE SALON DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT A L'HEURE EUROPEENNE

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MARS - Complexe Guy-Drut, salle Joseph-Destombes

Pour cette nouvelle édition, le Salon du Commerce et de l'Artisanat, organisé par l'association des Vitrines Ronquoises en partenariat avec la Ville de Roncq, vous emmène en Pologne :



En effet, ce week-end des 21 et 22 mars marquera l'entrée de Roncq dans le programme EUROPE XXL de Lille 3000, et l'association des Vitrines Ronquoises a décidé de se prêter au jeu, en mettant elle aussi la Pologne à l'honneur. Les objectifs du salon, quant à eux, restent les mêmes : présenter les métiers, produits et services des commerçants et artisans ronquois, afin que vous puissiez découvrir la diversité de l'activité de leur ville.

En ouverture, dès 14h30, vous assisterez à une démonstration de danses du folklore polonais assurée par le Groupe Polonia, qui vous fera entrer de plain-pied dans cette quinzaine européenne.

Le salon sera également agrémenté de diverses animations, avec des ateliers de découverte des métiers, des dégustations de produits régionaux, des défilés de prêt-à-porter et de coiffure samedi et dimanche, et un jeu-concours ouvert à tous.

Un grand concours de dessins, sur le thème de la Pologne, sera organisé en collaboration avec l'ensemble des écoles maternelles et primaires de la ville : vous serez ainsi jury d'un jour, puisque vous aurez la possibilité de voter pour votre œuvre préférée, les résultats étant annoncés le dimanche en fin d'après-midi.

Aussi, réservez d'ores et déjà votre week-end

des 21 et 22 mars, et venez rencontrer les commerçants et artisans de votre ville.

**Complexe Guy-Drut
salle Joseph-Destombes
Samedi 21 mars, de 14h à 20h et dimanche
22 mars de 10h à 18h. Entrée gratuite
Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter Monsieur ROMA :
03.20.03.27.55.**

RALLYE EMPLOI : UNE INITIATIVE PORTEUSE D'ESPOIR

Le Rallye Emploi 2009, à l'initiative du Pôle emploi, se déroulera cette année le 26 mars.

Le principe : des équipes de chercheurs d'emploi prospectent durant une journée les entreprises d'un secteur donné. Ces entreprises ont été préalablement averties par courrier du passage de ces chercheurs, afin de collecter des promesses d'embauches. Toutes ces promesses sont rassemblées au terme de la journée pour être consultées par l'ensemble des participants. Elles seront accessibles pendant une semaine.

Les chercheurs d'emploi intéressés pourront dès début mars se rapprocher de leur pôle emploi pour s'inscrire : pour les ronquois intéressés, il suffit de se rapprocher de l'agence Pôle Emploi, située au 120, rue de Lille - 59250 Halluin.

ENSEMBLE POUR RONCQ

Une illusion de moins une vérité en plus

En démocratie, l'opposition est utile et nécessaire. Elle peut, dans certains cas même, être constructive. Et pour être franche, elle ne doit pas moins en être sincère, juste et honnête. C'est en tout cas ma conception de l'action politique au niveau local. Elle semble être malheureusement et singulièrement différente de celle que Monsieur Plouvier présente depuis le début de ce mandat nouveau. Les contre-vérités ne manquent pas. Ainsi celle qui prétend que Monsieur le Maire et son équipe ont « vidé les caisses » au cours du mandat précédent (pour reprendre une expression dite lors du dernier conseil municipal), sans nous donner aucune explication venant étayer cette thèse. En gros, il tente de nous faire croire que, parce que nous sommes aujourd'hui amenés à souscrire des emprunts, en l'occurrence de façon modérée et largement inférieure à la moyenne des communes équivalentes, le « train de vie » de la commune a augmenté,

Monsieur le Maire dépensant l'argent de façon dispendieuse.

Mais c'est exactement l'inverse qui s'est produit ! Entre 1996 et 2001, les charges à caractère général et les charges de personnel ont augmenté de 33,51% ! Elles n'ont augmenté que de 5% entre 2002 et 2007. Quant à l'excédent brut d'exploitation ou épargne de gestion, principal levier d'auto-financement des dépenses d'équipement de la commune, elle oscillait, avant la prise de fonctions de Monsieur le Maire, autour de 1,5 Millions. Elle a atteint près de 3 Millions en 2006 et n'a jamais été inférieure à 2 Millions !

Monsieur le Maire n'a pas vidé les caisses. Au contraire, il les a remplies ! Et si le levier de l'emprunt a de nouveau été actionné, c'est parce que l'effort d'équipement a été particulièrement soutenu, comme il le fut en 2008 et le sera encore en 2009 ! Avant l'arrivée de Vincent LEDOUX et de son équipe aux responsabilités, les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21, 23) atteignaient les 2,5 Millions

avec un taux de réalisation inférieur à 50%. Elles sont dorénavant de 4 Millions d'Euros en moyenne (et même 5 Millions en 2006) avec des taux de réalisation proches de 70%. C'est grâce à cette politique que les églises ont été rénovées, que l'Hôtel de Ville et l'Annexe Mairie ont retrouvé leur superbe, que l'ensemble des bâtiments municipaux ont été mis en sécurité, entre autres chantiers !

Alors, Monsieur PLOUVIER, avant de sortir vos accusations vides de sens dans l'unique but de susciter l'émoi de nos concitoyens, vous feriez mieux de retourner à l'analyse des comptes administratifs des années précédentes. Comme l'a écrit si justement Alexandre DUMAS fils « une illusion de moins, c'est une vérité en plus ».

Patrick BOSSUT

RONCQ AVEC VOUS

Vigilance et détermination

Chères Roncquoises, Chers Roncquois,

Au seuil de cette année nouvelle, les élus municipaux de Roncq avec Vous vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que chacun d'entre vous puisse mener à terme les projets qui lui tiennent le plus à cœur, dans l'harmonie et l'équilibre.

L'année qui vient de s'achever a été difficile, tant du point de vue économique que social. L'annonce d'une nouvelle crise économique due en grande partie à l'âpreté au gain toujours plus grande de certains financiers doit incliner les citoyens à demeurer intransigeants sur les valeurs de solidarité et de respect de la personne humaine. D'autre part, la politique de démantèlement des services publics mise en œuvre par le gouvernement doit également nous conduire à être extrêmement vigilants. Les conséquences sur le plan local ne tarderont pas en

effet à se faire sentir. Dans les établissements scolaires, les réseaux d'aide aux enfants en difficulté, comme celui qui fonctionne à Roncq, sont d'ores et déjà condamnés. Bientôt, ce sera au tour des écoles maternelles d'être dans la ligne de mire du ministre de l'Education nationale. D'autres services publics comme la Poste sont de la même manière menacés à plus ou moins court terme...

En 2009, la première des responsabilités que Roncq avec Vous entend exercer sera justement d'être particulièrement vigilants sur les conséquences sociales de ces événements à l'encontre de la population ronquoise. Les politiques municipales qui seront menées devront avoir pour perspective de protéger au mieux les conditions de vie de nos concitoyens. Pour cela, nous souhaitons que la préparation du prochain budget prenne réellement la mesure des effets de la crise qui s'annonce.

Le second engagement de notre groupe concerne la prise en compte effective des actions liées au développement durable. Malheureusement, jusqu'à maintenant, la politique affichée dans ce domaine n'a pas été suivie de faits concrets. La municipalité, malgré nos demandes réitérées, ne semble pas

avoir pris conscience de la gravité de la situation dans ce domaine. Le prochain budget doit marquer l'engagement déterminé de la ville sur ce thème. Notre troisième mobilisation concerne l'intercommunalité. Ce chantier est totalement négligé par l'équipe municipale actuelle. Notre ville doit pourtant pouvoir s'inscrire dans un véritable projet de territoire propre à la Vallée de la Lys. Ici également, nous souhaitons une prise de responsabilité de la part de la municipalité. Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes prêts, dans la clarté et la franchise, à apporter notre modeste contribution aux mesures que cette dernière entend mettre en œuvre. L'année 2009 ne manque pas d'incertitude. Mais elle ne manque pas non plus d'espoir à condition bien sûr d'être déterminés et d'exercer à chaque fois que cela est nécessaire son devoir de vigilance. Les élus de Roncq avec Vous sont tout à fait résolus à défendre vos intérêts.

Thibault TELLIER

ACTION RONCQUOISE CITOYENNE

Une gestion financière à contretemps !

Elu pour la première fois en 2001 le Maire a, durant le premier mandat dépensé toutes les « économies » que lui avait laissées son prédécesseur. Il a donc payé « au comptant » tous les grands travaux de la commune (Eglises.....écuries... Hôtel de ville.....carillon.....cheval.....Place de Roncq...et d'autres choses encore) à tel point que des Adjointes de son équipe actuelle qui étaient fin 2005 dans l'opposition (Alliance et Actions) écrivaient dans les colonnes de cette même rubrique (sic) « les caprices ont un coût.....décidément Mr. le Maire, l'argent des contribuables ronquois vous brûle les doigts ! »

Monsieur Le Maire considérait alors comme un « ros mot » la notion d'emprunt raisonnable.....sauf qu'aujourd'hui après avoir vidé les caisses, ce dernier est obligé, pour payer ce qui doit l'être, d'emprunter à des taux très élevés (un peu moins de 5 % alors qu'en 2001 ils étaient inférieurs à 3 % ! En vidant les caisses durant le premier mandat Monsieur Le Maire a pu ainsi, juste avant les élections début 2008 se targuer que Roncq n'avait pratiquement pas de dettes (109 euros par habitant alors que la moyenne est de 830 euros pour une ville de taille comparable) Malgré les difficultés économiques actuelles et la raréfaction de l'argent

versé par l'Etat le Maire veut emprunter en 2009 la somme astronomique de 3 millions d'euros à des taux d'intérêt très élevés avec pour conséquence « de multiplier par 6 la dette par habitant : estimée à 630 euros fin 2009 pour 109 euros fin 2007.. bravo ! ». Tout cela pourquoi ? Pour réaliser le parc du 21ème siècle dont il rêve (réunir les 3 parcs urbains entre eux), ainsi qu'une Maison des arts plastiques dont nous n'avons que faire ! Il y a selon nous d'autres priorités ; aussi nous nous opposerons à ces projets.

Le nouveau conseiller en performance est-il performant ?

Ce nouveau collaborateur du Maire (ex Adjoint aux Finances) rémunéré 25.000 euros/an pour 20 heures de travail par semaine n'a toujours pas fourni le moindre rapport d'activité, la moindre note d'analyse ou d'expertise, alors que nous avons un Adjoint au Maire chargé de « l'évaluation des politiques municipales » ! Il en va de même pour l'Attaché culturel dont on se demande quelle est la fonction précise et ce pour quoi il est rémunéré, alors que le Maire s'était engagé avant les élections de s'occuper « personnellement » de la culture ! Nous préconisons la suppression pure et simple de ces postes superflus...avec les économies réalisées en salaires

et charges diverses que l'on peut raisonnablement estimer à un peu moins de 100.000 euros, il serait possible durant une ou deux années de diminuer de manière significative le prix des cantines scolaires. Nous réexaminerions avec la plus extrême attention les tarifs après cette période. Vos impôts ne doivent pas servir à payer des cadres de haut niveau dont l'utilité reste à démontrer !

Directeur de la communication coordonnateur jeunesse et sports

L'assemblée délibérante (Le conseil municipal) a eu à se prononcer le 17 Décembre 2008 sur le recrutement de ce collaborateur embauché par le Maire le... 1er Décembre 2008 ! Nous avons donc été mis devant le fait accompli et nous n'avons pas voulu pour cette raison « participer au vote ». N'étant pas des spécialistes du droit du travail de la Fonction publique territoriale nous vérifierons la légalité de cette embauche.

En cette année qui s'annonce difficile en termes de pouvoir d'achat, nous serons particulièrement attentifs à l'utilisation de vos impôts. Bonne année à Roncq et bonne santé à toutes et tous.

Guy PLOUVIER

Atelier Vitrail

UN VERNISSAGE REUSSI



Depuis la rentrée scolaire, la ville développe dans les écoles maternelles et primaires un programme d'apprentissage des arts plastiques. Ce premier trimestre fut consacré à l'art du vitrail et à la transparence, en lien avec les chantiers municipaux de création et de restauration des verrières des églises.

Vendredi 9 janvier était un soir particulier pour tous les petits ronquois qui avaient participé aux « ateliers Vitrail » menés par Judith Debruyne, intervenante municipale en arts plastiques : c'était leur premier vernissage, et l'on peut dire que le succès a été au rendez-vous : plus d'une centaine de personnes se sont déplacées afin de découvrir les œuvres des élèves des écoles ronquoises. Ce premier pan d'une programmation triennale a été salué par Madame Derville, Inspectrice de l'Éducation Nationale, qui a souligné la qualité de la collaboration entre la municipalité et l'Éducation Nationale, mettant en exergue la



« cohérence de contenu » des actions menées. Après ce premier trimestre probant, le second sera consacré à l'Égypte, tandis

que le Mali sera à l'honneur au printemps. C'est une « école du regard » qui est défendue au travers de ces actions, dont l'objectif est de susciter la curiosité, d'accompagner les enfants dans leur apprentissage du « beau » au quotidien. Et c'est bien sûr dès le plus jeune âge que cela commence : plus de 400 élèves ont visité cette exposition entre le 9 et le 16 janvier, et la forte affluence à ce vernissage a réjoui Vincent Ledoux et l'équipe municipale : « Ce que nous faisons ce soir est essentiel : c'est l'éducation à la culture qui nous offre notre capacité d'évasion, et nous invite à nous « élever ». La culture n'est pas un luxe : pour nous, élus, il s'agit d'un devoir. Un enfant qui a une pratique culturelle réussira mieux dans son apprentissage quotidien, et c'est ce progrès personnel et collectif que nous voulons accompagner ». Un discours auquel ont été sensibles les parents présents, émerveillés qu'ils étaient par la richesse et la diversité des réalisations de leurs artistes en herbe. Les expositions à venir nous promettent encore de bons moments à partager.

EnVie de Roncq Vie Culturelle
Le 21 mars, Roncq entre
dans l'Europe

XXL

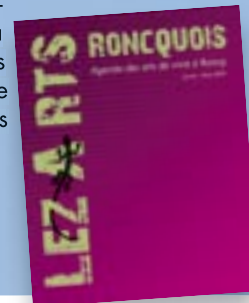
LILLE 3000 s'inscrit dans la lignée des grandes festivités populaires de LILLE 2004 et BOMBAYERS DE LILLE en 2006. Déjà en 2004, Roncq y avait été associée, avec l'organisation du Bal Blanc. Depuis lors, Lille Métropole Communauté Urbaine veille à ce que les communes soient encore plus impliquées dans l'animation de son territoire, et c'est naturellement que nous nous sommes inscrits dans l'agenda de LILLE 3000, à travers ce thème de l'Europe XXL. Roncq se doit de vibrer d'un seul cœur et d'un seul élan pour cette métropole qui nous rassemble.

La fête est un vecteur essentiel de ce sentiment de partage et d'appartenance à un territoire commun, autour de valeurs partagées tous ensemble.

La communauté urbaine de Lille n'est pas qu'un facilitateur d'urbanisation : LILLE 3000 crée du lien au sein de la métropole, mais aussi de l'Euro région, et c'est une opportunité formidable, à la veille des prochaines élections européennes, car cela participe de notre réaffirmation de citoyenneté commune.

L'Europe peut parfois susciter des inquiétudes, mais est surtout porteuse de solutions, et aide à la compréhension entre les peuples. Par l'angle de ces rassemblements populaires qui nous attendent, nous pourrions prendre encore mieux conscience de notre appartenance à l'Europe, et plus particulièrement à notre métropole, point de rencontre de tous ces « voisins » qui ont tant besoin d'apprendre à se connaître encore mieux pour que nos territoires grandissent ensemble.

**Retrouvez le programme complet
de LILLE 3000 et de la saison culturelle
sur Roncq dans le prochain LezArts**



Séances de cinéma offertes par la municipalité

aux jeunes ronquois de moins de 18 ans

**Mercredi 25 et jeudi 26 février à 15h,
vendredi 27 février à 15h et 17h30,
lundi 2 mars à 15h et 17h30,
mardi 3 mars à 15h.**

**Retrait des tickets à partir du samedi 14 février à 8h au service Animation
3, rue des Arts, Annexe-Mairie, 1^{er} étage.
Bulletin d'inscription téléchargeable
sur www.roncq.fr**





EUROPE XXL

arrive à Roncq !

le 21 mars
au Centre-Bourg



Auchan Roncq

Lille Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



WWW.LILLE3000.COM